Ecole libre primaire « Sœurs de la Providence » - GPF2

Implantation P1 à P4: Chaussée de nivelles 71 - 6041 Gosselies - Implantation P5 & P6: Faubourg de Bruxelles, 125 - 6041 Gosselies $T\'el\'ephone: 071/342170 - Direction: \underline{gpf2direction@ecolesgpf.be} - Secr\'etariat: \underline{gpf2secretariat@ecolesgpf.be}$

Chers Parents,

Alors que nous entamons les premiers jours de cette nouvelle année scolaire, j'espère que votre enfant a trouvé ses repères et que tout se passe sereinement pour lui. Avant que les autres informations ne vous parviennent par voie numérique, voici quelques détails essentiels pour vous connecter ainsi que les premières dates importantes de l'agenda qui vous parviendra la semaine prochaine.



Nouvelle plateforme numérique : TouteMonAnnée.com

Nous avons le plaisir de vous informer que la plateforme TouteMonAnnée.com est désormais notre outil de communication pour cette année scolaire. Votre enfant a déjà été intégré dans sa classe.

Comment cela fonctionne?

- Vous avez reçu un code d'accès personnel pour vous connecter depuis le site ou l'application.
- Ce code peut être utilisé par les deux parents pour créer chacun leur accès.
- Une fois connecté, vous pourrez accéder à toutes les actualités de la classe de votre enfant, recevoir des notifications, échanger avec les enseignants et suivre la vie scolaire au jour le jour.

Repas chauds

• La distribution des repas chauds à la Chaussée de Nivelles (P1 à P4) reprendra à partir du lundi 8 septembre 2025.

Une communication dédiée, reprenant toutes les informations pratiques, vous sera envoyée en fin de semaine.



Réunions des parents :

P1/P2 :	P3/P4 :	P5/P6 :
Mardi 2 septembre 2025 à 18h30	Lundi 1 ^{er} septembre 2025 à 18h30	Jeudi 4 septembre 2025 à 18h30

Fermeture exceptionnelle de la garderie :

Mercredi 10 septembre 2025 dès 12h15. L'école sera fermée après les cours

Comme les deux dernières années, la Ville de Charleroi organise une journée du personnel communal.

Il n'y aura pas de garderie après les cours.

🦺 Les enfants devront avoir quitté l'établissement pour 12h30 au plus tard.

📌 Important : l'an dernier, certains parents n'avaient pas pris les dispositions nécessaires <u>et ont dû revenir d'urgence</u>. Nous espérons sincèrement que cela ne se reproduira pas cette année et comptons sur la vigilance de chacun.

Les prochaines communications seront envoyées numériquement sauf cas exceptionnels. N'oubliez pas de vous connecter sur la plateforme toutemonannée.com

Cordialement,